RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **RAPPORT N° 64**

DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE

DGA Stratégie et Développement du Territoire
Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service Développement des Grands Projets
0413313992

RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU 12 SEPTEMBRE 2025
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : Mme Danielle MILON

OBJET : Dispositif d'aide au développement du tourisme local.

La Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, dans le cadre de la délégation Tourisme, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La délégation tourisme comprend un programme d'aide aux projets touristiques de développement local dont le but est de structurer l'offre touristique dans les Bouches-du-Rhône. Les projets soutenus dans le cadre de ce dispositif doivent répondre à des critères précis :

- préserver et améliorer le cadre de vie des résidents,
- développer la notoriété et l'attractivité des territoires,
- proposer une offre touristique de qualité,
- soutenir l'activité économique locale.

La participation du Département peut s'élever jusqu'à 70 % du montant hors taxes des investissements réalisés dans la limite d'un plafond d'aide de 15 000 €.

Les cinq projets ci-dessous s'inscrivent dans ce dispositif.

Dans le cadre de la célébration du peintre Cézanne à Aix-en-Provence, la commune de Gardanne engage une réhabilitation du sentier d'interprétation Cézanne "Promenade Cézanne".
Il est proposé d'attribuer une aide de 12 500 € (sur un montant total de 30 000 €).

La commune de Peyrolles-en-Provence souhaite acquérir une application mobile permettant aux résidents et visiteurs de découvrir les richesses naturelles et culturelles de la commune via un auto-guidage intelligent. Cet outil immersif contribuera à la valorisation du patrimoine et de l'histoire de la ville et offrira également des parties ludiques.
Il est proposé d'attribuer une aide de 12 500 € (sur un montant total de 25 000 €).

La commune du Puy-Saint-Reparade souhaite acquérir une application mobile permettant aux

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20250912-129973-DE-1-1
Date de télétransmission : 16/09/2025
Date de réception préfecture : 16/09/2025

résidents et visiteurs de découvrir les richesses naturelles et culturelles de la commune via un auto-guidage intelligent. Cet outil immersif contribuera à la valorisation du patrimoine et de l'histoire de la ville et offrira également des parties ludiques.
Il est proposé d'attribuer une aide de 12 500 € (sur un montant total de 22 000 €).

La commune de Marignane souhaite réorganiser et harmoniser les panneaux signalétiques touristiques au Jaï. Cette signalétique a également un objectif pédagogique afin de sensibiliser les visiteurs à l'écosystème local.
Il est proposé d'attribuer une aide de 12 400 € (sur un montant total de 31 450 €).

La commune d'Arles poursuit sa rénovation de la visibilité et l'attractivité des monuments classés à l'UNESCO. Ces travaux font suite à une étude diagnostique menée en 2023 et une première phase de travaux en 2024, toutes deux soutenues par le Département.
Il est proposé d'attribuer une aide de 5 000 € (sur un montant total de 33 334 €).

Le soutien du Département à l'ensemble de ces actions représente un montant de 54 900 €.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

La Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône



Martine VASSAL

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20250912-129973-DE-1-1
Date de télétransmission : 16/09/2025
Date de réception préfecture : 16/09/2025

DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE

N° CP-2025-09-12-64

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU 12 SEPTEMBRE 2025

RAPPORTEUR(S) : Mme Danielle MILON

OBJET : Dispositif d'aide au développement du tourisme local.

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi douze septembre à quatorze heures trente, la Commission permanente s'est réunie à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Martine VASSAL.

Présent(s) :
Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Nouriati DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, M. Hervé GRANIER, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Absent(s) :
Mme Samia GHALI, M. Yannick OHANESSIAN.

Donne(nt) pouvoir :
Mme Mandy GRAILLON à M. Martial ALVAREZ, Mme Valérie GUARINO à M. Jean-Marc PERRIN, M. Yannick GUERIN à Mme Julie ARIAS, M. Sébastien JIBRAYEL à Mme Josette SPORTIELLO, M. Yves MORAINE à M. Didier REAULT, M. Benoît PAYAN à M. Anthony KREHMEIER, M. Henri PONS à Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Nora PREZIOSI à M. Frédéric COLLART, M. Denis ROSSI à M. Lionel DE CALA, Mme Anne RUDISUHLI à M. Cyrille BLINT.

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20250912-129973-DE-1-1
Date de télétransmission : 16/09/2025
Date de réception préfecture : 16/09/2025

DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE

N° CP-2025-09-12-64

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU 12 SEPTEMBRE 2025

RAPPORTEUR(S) : Mme Danielle MILON

OBJET : Dispositif d'aide au développement du tourisme local.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n°4 du 1er juillet 2021 donnant délégations de compétences à la Commission permanente,
La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie à l'Hôtel du Département le 12 septembre 2025, le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'attribuer un montant total de subventions d'investissement de 54 900 € aux communes de Gardanne, Peyrolles-en-Provence, Le Puy-Saint-Reparade, Marignane et Arles, pour réaliser leurs projets touristiques,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer, avec chaque bénéficiaire, la convention de partenariat définissant les modalités de la participation financière du Département, conformément au modèle type prévu à cet effet,
- d'autoriser le mouvement d'affectation tel qu'indiqué en annexe.

La dépense sera imputée au chapitre 204 du budget départemental.

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20250912-129973-DE-1-1
Date de télétransmission : 16/09/2025
Date de réception préfecture : 16/09/2025

Adopte à l'unanimité

Pour : 53
Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Nouriati DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, M. Yves MORAINE, Mme Véronique MIQUELLY, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Ne prennent pas part au vote : 3
Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, M. Eric LE DISSES.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation



Nathalie CAROLLO

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20250912-129973-DE-1-1
Date de télétransmission : 16/09/2025
Date de réception préfecture : 16/09/2025